

Le message de Macolin et les Romands

Autor(en): **Giroud, Claude**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **7 (1950)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-996667>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Jeunesse forte Peuple libre

Revue mensuelle de l'Ecole fédérale
de gymnastique et de sport (E. F. G. S.)

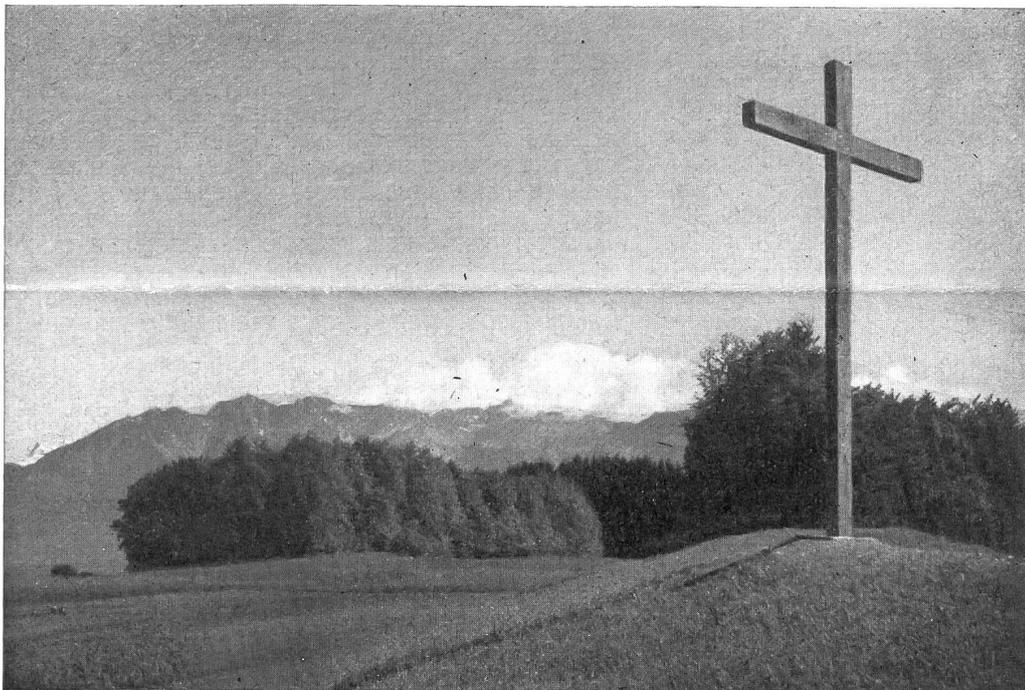
à Macolin

Macolin, Octobre 1950

Abonnement : Fr. 2.- l'an - Le numéro : 20 cts

7me année

No 10



La croix sur la montagne : symbole de notre foi, objet de nos espoirs
et témoin d'un grand Amour.

SOMMAIRE :

Le message de Macolin et les Romands. —
Echos de Macolin. —
Echos romands. — Le
coin du moniteur I. P.
— Billet romand. —
Le coin du bouquineur
L'influence psychologi-
que des installations
sportives sur les capa-
cités des athlètes.

Le message de Macolin et les Romands

A Francis Pellaud, en témoignage
de mon amitié. C. Gd.

De Neuchâtel à Fribourg, de Valais à Genève, en passant par Vaud, on convie la jeunesse, hors de ses préoccupations journalières, à l'heure de son entraînement physique. Macolin envoie le message du devoir physique librement consenti aux garçons du Lac, du Jura, des Alpes, âgés de seize à vingt ans.

Mais ce message est connu. Loin de produire l'effet psychologique de l'article sensationnel d'un journal à gros tirage, il fut accueilli calmement

au paroxysme de l'embrassement de la dernière guerre. Notre pays, contraint de ne compter que sur ses propres forces, attendait que le concert européen des armes cessât le jeu de ses instruments meurtriers. La jeunesse suisse devait être prête physiquement à aborder les mois rituels d'école de recrue. Les premiers camps de formation de moniteurs eurent cette fin. On prononçait les noms de Zugerberg, de Chalet-à-Gobet, de Chaumont, puis Macolin.

Sollicités par leur canton d'instruire la jeunesse, les moniteurs s'inspiraient de leurs connaissances

acquises à l'un de ces endroits, surtout dans les cours de quatre-vingts heures. La fin de la guerre, le retour à une vie normale, portèrent un coup de grâce à ces cours de jeunes gens pour lesquels l'examen d'aptitudes physiques du recrutement avait été un échec. Des milliers de moniteurs suisses séjournèrent à Macolin, où, d'année en année, les installations primitives se perfectionnaient. L'armistice devait-il, lui aussi, conclure le mot de la fin avec ces hauteurs du Jura ? Il y eut une crise certes, qu'un élan de vitalité redressa bientôt. Du centre de formation de moniteurs de jeunes gens, Macolin suivit une courbe ascendante plus ample, telle qu'elle atteignit le point que vous connaissez aujourd'hui.

Un jour d'automne se leva, voici une année, journée de travail pour les paysans des alentours ; Macolin, honoré de la présence de notabilités civiles et militaires de la Suisse, inaugura l'École fédérale de gymnastique et de sport. Dès cette date, les cours variés se sont succédé sans interruption sur les terrains de sport, dans les halles modernes et la piscine. Les sportifs sont unanimes à louer les installations de l'École, rentrent enthousiasmés de leur séjour.

Le message de Macolin, le spirituel, tire sa substance du cadre de nature dans lequel le corps s'assouplit, se fortifie. S'adressant à la jeunesse, il lui montre le rôle des exercices physiques naturels : course, saut, lancer, grimper. En plus des bienfaits physiologiques qu'ils amènent, il l'invite à regarder la nature autour d'elle, susceptible d'activer la joie et l'enthousiasme. Le paysage de Macolin est couvert de sapins, de pâturages à gentianes semés de blocs calcaires ; l'avons-nous mieux senti que le pasteur de la « Symphonie pastorale » d'André Gide ! « Il y a derrière nous les grands sapins au goût de résine, au tronc grenat, aux longues branches horizontales qui se plaignent lorsque le vent veut les courber. A nos pieds, comme un livre ouvert, incliné sur le pupitre de la montagne, la grande prairie verte et diaprée, que bleuit l'ombre, que dore le soleil, et dont les mots distincts sont des fleurs — des gentianes, des pulsatilles, des renoncules, et les beaux lys de Salomon que les vaches viennent épeler avec leurs cloches... Au bas du livre, je vois un grand fleuve de lait fumeux, brumeux, couvrant tout un abîme de mystère, un fleuve immense, sans autre rive que là-bas, tout au loin devant nous, les belles Alpes éblouissantes. »

Macolin donne la note spirituelle à ses hôtes ; si dur qu'il soit, comment esquiverait-il cette joie intérieure le gagnant au crépuscule sur la terrasse de l'Hôtel, au-dessus de la masse sombre du Lac de Bièche. A l'arrière-plan, la chaîne des Alpes s'éclaire de lueurs rougeoyantes...

Si nous allions rendre visite à la jeunesse romande, lui porter personnellement le message ? Quel point de ralliement sera le nôtre : une ville, un village, une colline ? Sa topographie bannissant l'uniformité, on a de la peine à se faire une idée précise du Jura, du Plateau, des Préalpes, des Alpes. Autant de vallées, de crêtes boisées, de replis de terrain verdoyants, autant de caractères dissemblables. Terres d'agriculture, de vignobles dans la plaine et sur le Plateau, terres plus arides de pâturages du Jura et des Préalpes, forment le domaine de la jeunesse romande, essentiellement campagnarde, que les ans enrichiront d'expérience terrienne.

Rousseau, promeneur à pied, notait justement : « Une ascension du pont de Massongex au sommet de la Dent-du-Midi, ascension qui ne dure que quelques heures et qu'on peut faire du regard en moins d'une seconde, équivaut, pour la série des zones traversées, à un voyage de la Méditerranée au Pôle Nord. » A vol d'oiseau, les kilomètres séparant, par exemple, le Pays d'En Haut de la Singine s'additionnent sur les doigts. Les cultures sont les mêmes, la confession, la langue, différent.

La Plaine du Rhône m'incite à son ralliement ; malgré sa diversité de terres, de cultures, elle symbolise le trait d'union latin entre Rome et Paris. Villes seigneuriales aux vergers enclos de hauts murs abritant la figue et l'amande, vous gardez l'empreinte de vos bâtisseurs romains. Au pied des cols des Alpes, ils posèrent les premières pierres des maisons impériales, tracèrent les voies de communication : « Briga dives », Brigue la riche. Le vent dans le visage, nous descendons la plaine du Rhône sur la chaussée parallèle au fleuve, creusant parfois une tranchée rectiligne entre les tûts élancés des peupliers. Le Léman contient ces eaux limoneuses de glacier. La vigne, plantée sur ses bords, par les mêmes colons, reçoit cette chaleur supplémentaire de l'eau.

Le Plateau vaudois est un autre livre ouvert sur le Léman, Genève au coin du feuillet, ongle prêt à le tourner. Des terres à labours, des prairies grasses, voilà le patrimoine du paysan vaudois. Il y a les biens communaux : forêts, sources, pâturages. Les campagnes se répètent vers Fribourg ; le nom de ses pâturages se prononçant dans le monde entier. A Neuchâtel, les terres des domaines du Jura, plus ingrates, sont sensibles aux méfaits de la nature. Genève reste plus spirituellement près de la France que nous, après avoir été célèbre par ses écrivains, ses philosophes, ses médecins.

Ne prétendez plus, à l'issue de notre périple, énoncer une similitude de caractère des Romands ! A Genève, la devise « Post Tenebras Lux » (Après les ténèbres, la lumière) reflétant la certitude, l'optimisme ; à Lausanne, celle des Ducs de Savoie, constructeurs de la cathédrale, « Si Qua Fata Sinant » (Si le sort le veut), révélant le calme, le fatalisme vaudois. Difficulté d'élaborer la synthèse.

La jeunesse romande ne fut pas émue outre mesure à la lecture de ce message. Elle voue une préférence, en sport, au football et au ski. Il ne sied pas d'inquisiter à fond dans ce domaine hors de propos. La base du sport, le mouvement naturel, reste indéniablement une inconnue de la majorité. Les jeunes l'oublient, faute d'être conseillés ou cédant à leur goût personnel d'individualiste. On ignore la compensation nécessaire au travail des champs, le redressement du corps après la courbure vers le sol, on mésestime le contrepoids vital à la vie de bureau, d'atelier, l'hygiène du corps après son assouplissement physique d'heures consécutives de travail. En ville, la vie artificielle est un filet tendu aux excès de boire et de manger, à la démesure en un mot. Moindre serait le mal si les jeunes de la campagne étaient souples, bien constitués physiquement, si leurs camarades citadins peuplaient le stade ; ordre d'idée utopique que nous dévoile la réalité. Un observateur impartial, médecin, professeur de gymnastique, prononcera un verdict illustrant ces images présentes, à la vue de voussures de la colonne vertébrale, d'ensellure

forte des reins, de ventres saillants, défauts les plus apparents.

Le message arrive à son heure, invitant la masse de la jeunesse à ce culte de l'effort physique spontané dans le cadre de la nature. Qu'un hameau, un village, une commune, ait pesé le sérieux de la question par la voix et l'exemple d'un moniteur

bienveillant auprès des jeunes, et l'équilibre tente de se rétablir. Le vœu des sages de l'antiquité d'unir l'âme au corps s'auréole de lumière; l'âme, met en valeur ses biens: prudence, courage, justice, tempérance. Le corps entraîné se fortifie dans une harmonie des formes, des sens.

Aigle, été 1950.

Claude GIROUD.

ÉCHOS DE MACOLIN

ECOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT, MACOLIN

Cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sports indépendants

L'École fédérale de gymnastique et de sport (E.F.G.S.), à Macolin, organisera, durant la période du 2 février au 5 mai et du 28 mai au 6 septembre (en deux stages de chacun trois mois), un cours pour la formation de maîtres et maîtresses de sports indépendants.

Examen d'admission: 2-3 février 1951.

Examen intermédiaire: du 28 mai au 2 juin 1951.

Examen du diplôme: du 30 août au 6 septembre 1951.

Le cours sera organisé sous forme d'internat, conformément au règlement de maison de l'E.F.G.S.

But du cours

Donner aux candidats et candidates qualifiés une formation de maîtres, respectivement de maîtresses, de sports leur permettant d'exercer librement cette activité ou de fonctionner comme gardiens de bains, professeurs de natation, professeurs de sports dans les lieux de villégiature et de cure, moniteurs d'entraînement dans les organisations sportives d'ouvriers de fabrique, entraîneurs de sociétés ou d'associations, etc... Cette formation donnera aux candidats les capacités pédagogiques nécessaires à l'enseignement général de base et des branches spéciales pratiques, ainsi que les notions fondamentales d'anatomie et de biologie, tout en les familiarisant avec l'activité, l'histoire et les méthodes de l'éducation physique.

Admission à l'examen et au cours

Ne pourront prendre part à l'examen d'admission que les Suisses et Suissesses, âgés de 19 à 40 ans et jouissant d'une bonne réputation. Les participants que ce cours intéresse, mais qui n'ont pas encore effectué leur école de recrue, devront être en possession d'une autorisation expresse de l'E.F.G.S.

L'admission de candidats étrangers est décidée de cas en cas par l'E.F.G.S.

Les candidats devront disposer d'une bonne formation générale, avoir une profession déterminée ou avoir effectué les études équivalentes, prouver qu'ils possèdent les connaissances suffisantes d'une langue étrangère, afin qu'ils soient en mesure de suivre l'enseignement qui sera donné exclusivement dans ces deux langues; ils devront être, si possible, recommandés par une association de gymnastique et de sports.

L'examen d'admission comprend une partie théorique sur la formation générale et un examen pra-

tique des capacités gymniques et sportives dans l'entraînement général de base et dans les branches spéciales choisies.

La direction de l'E.F.G.S. se réserve le droit de limiter le nombre d'admissions.

L'admission de candidats étrangers est réglée par des dispositions particulières.

Choix des branches

Les branches imposées de la préparation théorique et les exercices de la formation générale de base, ainsi qu'au moins une des branches spéciales ci-après sont obligatoires.

Branches spéciales

Groupe I: basket-ball, football, gymnastique féminine, athlétisme léger, natation, ski, tennis.

Groupe II: boxe, hand-ball, gymnastique artistique, lutte.

L'instruction des branches du groupe II ne sera donnée que si le nombre des intéressés est suffisant.

Pour autant que le plan d'étude le permette, il pourra être admis le choix de trois branches spéciales au maximum. Si le candidat possède les qualités requises, il lui est recommandé de choisir comme branches spéciales une de sport d'été proprement dit et une autre de sport d'hiver.

Finances de cours

La contribution financière des participants se monte à 750 francs par trimestre (250 francs par mois). Pour les candidats étrangers, font règles les dispositions spéciales qui peuvent être obtenues auprès de l'E.F.G.S. La finance de cours couvre les frais de logement, de subsistance, les frais d'écolage, etc... Ne sont pas comprises dans ce montant les primes pour l'assurance-accidents. Les paiements s'effectuent, soit au début du trimestre, soit en trois acomptes mensuels payables par avance au compte de chèques postaux III 520 « Finance de cours pour le cours de maîtres de sports ».

Les demandes motivées tendant à obtenir une bourse d'étude doivent être adressées en même temps que l'inscription au cours.

Diplôme

Le diplôme de maître et respectivement de maîtresse de sport de l'E.F.G.S. sera remis aux candidats qui auront suivi le cours avec succès et qui auront réussi l'examen final.